

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

NOMINATION DES AUDITEURS

POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

PROJET DE RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que, au terme d'un processus d'appel d'offres, le conseil d'administration a convenu de confier le mandat d'audit indépendant des livres de l'Ordre à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour le prochain cycle de quatre ans ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit du troisième exercice financier de l'auditeur indépendant Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ;

CONSIDÉRANT que le mandat de l'auditeur indépendant est d'une durée d'un an, renouvelable sur approbation des CRHA | CRIA à l'assemblée générale annuelle ;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et le conseil d'administration, après analyse et discussion, recommandent aux CRHA | CRIA présents à l'assemblée générale annuelle de nommer la firme Deloitte pour ce mandat, les CRHA | CRIA réunis en assemblée étant toutefois souverains à cet égard ;

IL EST RÉSOLU

De nommer la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant de l'Ordre pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.



Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés